

Conseil municipal du 26 juillet 2018

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Bâtiments communaux

Projet de nettoyage de la toiture de l'épicerie des marronniers.

Chemins communaux

Attente du devis de scarification pour la portion de voie communale située entre le croisement de la VC 2 et le pont des Soupirs.

Ecole

- Après présentation des devis pour l'acquisition de jeu à ressort pour la cours de l'école par Monsieur le Maire, validation à l'unanimité des membres présents de la proposition de l'entreprise COMAT et VALCO pour un montant de 1 197.50 € TTC.

- Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acquérir un tableau interactif ainsi qu'un rétroprojecteur pour l'école, ceci afin de permettre aux élèves de bénéficier des moyens modernes d'enseignement. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'acquérir ce matériel.

Après présentation des différents devis, validation de la proposition de l'entreprise MANUTAN pour la fourniture et l'installation d'un tableau interactif et d'un rétroprojecteur d'un montant de : 2 063.15 € TTC

Projet éolien

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée la promesse de convention de câblage et de création et/ou d'utilisation de chemins d'accès en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien ainsi que la promesse de bail emphytéotique et de construction de servitudes entre la commune de Billezois et la société FERME EOLIENNE DE BILLEZOIS, pour l'implantation de 2 éoliennes sur le territoire communal, après avoir toutes les données d'études concernant ce projet.

Après lecture, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer ces documents.

Maisons fleuries

Compte-rendu du passage de la commission communale, ou il en ressort beaucoup moins de maisons fleuries que les autres années.

Intervillages 2018

Félicitations à l'équipe de Billezois qui arrive 3^{ème} au classement de l'Intervillages des jeunes du Pays de Lapalisse qui a eu lieu le samedi 30 juin 2018.

Questions diverses

Devant la présence de plus en plus fréquente de déjections canines autour du stade communal, et pour faire face à l'incivilité, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'installer une borne de propreté hygiène canine comprenant une corbeille et un distributeur de sac afin que les propriétaires canins puissent ramasser les déjections de leur animal, pour que les abords du stade soient propres.

Validation de la proposition de l'entreprise COMAT et VALCO pour la fourniture du matériel d'un montant de 352.85 € TTC.